

Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) et d'aide-soignant (IFAS) GH Portes de Provence - Montélimar



Livret d'accueil



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION



SOMMAIRE

LE MOT DE LA DIRECTRICE	3
L'ÉQUIPE DE DIRECTION ET ADMINISTRATIVE.....	4
L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	4
LES LOCAUX.....	5
LE CENTRE DE DOCUMENTATION.....	6
LES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET MULTIMEDIA :.....	6
LES OUTILS NUMERIQUES	7
L'ENSEIGNEMENT.....	8
L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	9
LA FORMATION CLINIQUE : LES STAGES.....	10
UN ACCOMPAGNEMENT SINGULIER ET ATTENTIF	11
LA PRISE EN CHARGE DU HANDICAP	11
LA VIE ÉTUDIANTE.....	12
INFORMATIONS PRATIQUES.....	15
NOUS CONTACTER	16

LE MOT DE LA DIRECTRICE

L'équipe pédagogique et moi-même sommes ravies de vous accueillir et de vous présenter l'Institut de formation en Soins Infirmiers et de formation Aide-soignante (IFSI - IFAS) du GHPP.

Notre objectif est de former des professionnels de santé compétents, responsables, engagés, autonomes et réflexifs, capables de répondre aux défis de notre système de santé qui se modernise.

Au sein de notre IFSI-IFAS, nous mettons un point d'honneur à offrir un enseignement de qualité, basé sur des valeurs communes partagées de respect et d'empathie. Nous accompagnons les apprenants tout au long de leur formation, en veillant à ce qu'ils acquièrent non seulement les compétences techniques requises, mais aussi les qualités humaines indispensables pour prendre soin des patients dans le respect de leur dignité.

Je suis convaincue que l'Institut de formation du GHPP est un lieu d'apprentissage stimulant et enrichissant, où chacun peut s'épanouir et se réaliser professionnellement dans le respect des autres, de soi et des règles.

En tant que Directrice, je suis fière de nos anciens apprenants qui, chaque jour, exercent leur métier. Comme eux, avant vous, je vous invite à découvrir notre Institut, à rencontrer nos équipes et à vous plonger dans l'univers passionnant des soins infirmiers et des soins aides-soignants.

Ensemble, construisons le professionnel que vous serez demain.

Bienvenue à l'IFSI IFAS du GHPP.

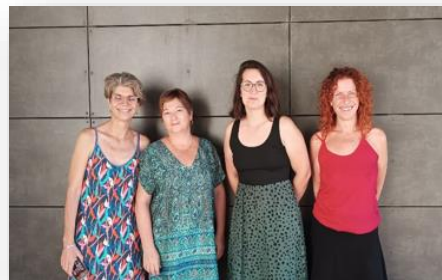


Colette MATHIEU-CHOUILLOU



L'ÉQUIPE DE DIRECTION ET ADMINISTRATIVE

La Direction est assurée par Mme MATHIEU-CHOUILLOU
4 secrétaires attachées à la Direction gèrent : les stages, les 3 promotions
IDE et la promotion AS, de l'inscription à la diplomation
1 agent multimédia.
1 documentaliste et une aide-documentaliste.



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

16 Formatrices sur les formations infirmière et aide-soignante, dont 15 Cadres de Santé, toutes de filière IDE dont 2 spécialisées puéricultrices et une hygiéniste.
1 Formatrice sur les formations continues
1 Formatrice sur la gestion de stages

FORMATION IDE Première Année

BERRY Daniella
CHARLET Valérie
DESFORGES Katia
FAIVRE-CHALON Ingrid
ROCHETTE Amélie

Deuxième Année

GUENOT Véronique
IMBERT Agnès
NARDINI Agnès
PESA Anne
VICHARD-DUTRONC Anne

Troisième Année

BLONDET Isabelle
DELARBRE Christine
NARIDNI Agnès

Formation continue

JARDOT Annie

Formation AS

BOUVERET-FLEURY Stéphanie
GAUBERT Nadine
PELLETIER Mathilde

ADMINISTRATION

AUDIGIER Laetitia
AVENAS Katia
LAVIS Myriam
PRINGOT-FOURRIER Karen

PEDAGOGIE

LOGISTIQUE ET CENTRE DE DOCUMENTATION

CETTER Serge
CHARRE Catherine
SAOUT Aurélie

REFERENTE DE STAGE

Coordinatrice de
stage
IMBERT Agnès

LES LOCAUX

L'IFSI-IFAS du GHPP actuel a ouvert ses portes en 2012. Il s'étend sur une surface de 2800 m².

Il se situe à proximité du centre-ville de Montélimar.

Il comporte deux niveaux, 3 grandes salles de cours, 9 salles de travaux dirigés, une **salle de simulation**, une salle multimédia et un amphithéâtre. Il est doté d'un centre de documentation, de deux salles de pause ainsi que d'un patio et d'une terrasse.

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un amphithéâtre de 244 places



Une salle de simulation



Le Hall d'Accueil



Une salle de cours



La salle TP



LE CENTRE DE DOCUMENTATION



Le centre de documentation permet aux étudiants de travailler au calme et d'avoir accès à des informations fiables ainsi qu'à des formations à la recherche documentaire.

Le fond est spécialisé en manuels de formation, soins infirmiers, santé publique, sciences humaines et sociales, psychiatrie, éthique...

- Il dispose de 40 places assises de travail.
- Il est ouvert 36h par semaine et les usagers bénéficient de l'accompagnement d'une documentaliste pour leurs recherches.
- Le [portail documentaire](#) de l'Institut et du GHPP permet l'accès à de nombreux documents en ligne et bases de données spécialisées.
- 1 copieur est à disposition des étudiants/élèves et 150 copies et impressions leur sont offertes chaque année + numérisation gratuite (scanner).
- Un atelier de reprographie (machine de reliure, machine de plastification, massicot, agrafeuses...) est à disposition de l'équipe et des apprenants.

CONTACT

✓ **Aurélie SAOÛT**

Documentaliste
04 75 53 43 43

documentation@ghpp.fr

✓ **Cathy CHARRE**

Aide-documentaliste
04 75 53 43 65

bibliotheque@ghpp.fr



CONTACT

✓ **Serge CETTIER**

Agent multimédia
04 75 53 43 83

serge.cettier@ghpp.fr



LES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET MULTIMEDIA :

- 25 ordinateurs répartis dans la salle multimédia
- 112 tablettes numériques
- Vidéoprojecteurs dans chaque salle de cours
- Outils numériques à disposition des intervenants :
 - Microsoft Office (Word, Excel, Powerpoint, Teams...)
 - Formeis (logiciel de gestion de la scolarité),
 - Bluemedi (logiciel qualité et gestion des risques du GHPP).
 - Zotero (logiciel de gestion de références bibliographiques multiplateforme)
- M. Cettier est le responsable multimédia et administrateur du site internet de l'Institut.



LES OUTILS NUMERIQUES

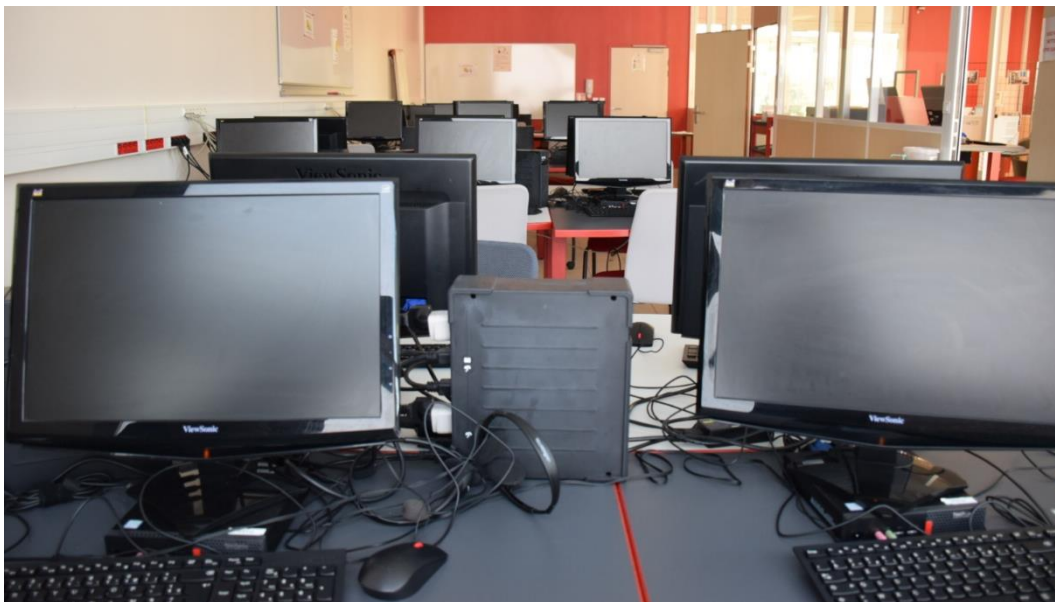
- Mischool (plateforme de formation à distance en anglais UE 6.2)
- THEIA (LMS, E-learning),
- Doors (plateforme sur la Santé Numérique),
- Simdose (logiciel d'entraînement au calcul de doses),
- SimForHealth (simulateur numérique de situations professionnelles autour des 10 compétences du référentiel 2009),
- Mykomunote (portail d'accès pour les étudiants aux notes, plannings et absences),

Un **accompagnement aux pratiques numériques** est proposé, par l'agent multimédia, les formatrices et les documentalistes, dans le cadre des enseignements ou sous forme d'ateliers en petits groupes, sur inscription.



Site internet de l'IFSI :

<http://ifsimontelimar.hautetfort.com>

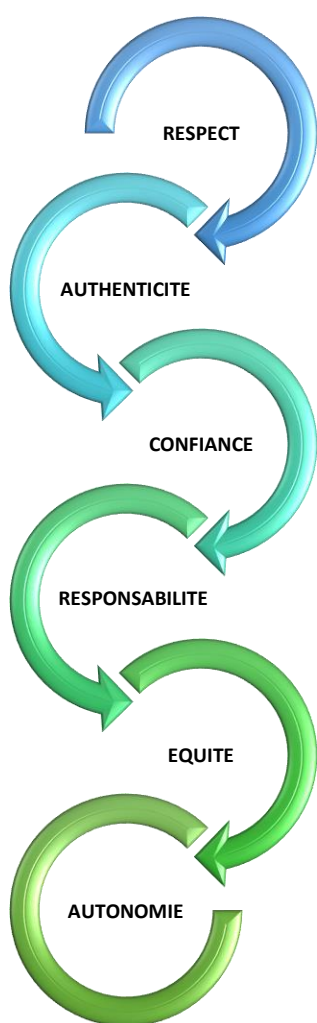


La salle multimédia

L'ORGANISATION DES FORMATIONS

Chaque année, l'Institut est capable d'accueillir 85 étudiants en Soins Infirmiers, 68 élèves Aides-Soignants et 10 élèves Aides-Soignants en apprentissage. Il accueille et forme également des stagiaires en formation continue.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE



Le projet pédagogique est réfléchi par la Direction et l'équipe pédagogique. C'est une charte d'engagement qui sert de fil conducteur.

Il fait parti du projet médico-soignant du GHPP et a été réactualisé pour poser les fondements pédagogiques des 4 prochaines années.

Il formalise les objectifs, les méthodes et les principes pédagogiques en tenant compte du contexte règlementaire en évolution et des ressources de l'institut de formation.

Il décrit comment les nouvelles technologies et les nouveaux outils numériques sont développés pour permettre aux apprenants de coconstruire leur apprentissage professionnel à travers des activités collaboratives, des forums de discussion, des classes virtuelles. Ces pratiques leur permettent de mieux se préparer à la médecine moderne.

Enfin, le projet pédagogique précise notre objectif de renforcer l'accompagnement personnalisé des apprenants en proposant des dispositifs de soutien et d'orientation individualisés tout au long de leur parcours de formation.

Le consulter en ligne :

<http://ifsimontelimar.hautetfort.com/media/02/01/1756993705.pdf>

Pour l'IFSI-IFAS, l'apprentissage est un processus favorisé **par une relation de confiance basée sur un respect mutuel, des échanges** favorisant le questionnement, la posture réflexive, des conditions matérielles adaptées afin de permettre aux apprenants l'appropriation des savoirs et la construction de leur identité professionnelle.

L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les cours sont dispensés dans l'Institut ou en distanciel, du lundi au vendredi **entre 8h et 17h30**.

Un planning d'alternance vous sera remis et tous les renseignements sur la programmation des enseignements vous seront donnés.

L'Institut utilise les plateformes d'enseignement numérique suivantes pour lesquelles des codes d'accès vous seront donnés à la rentrée.



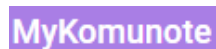
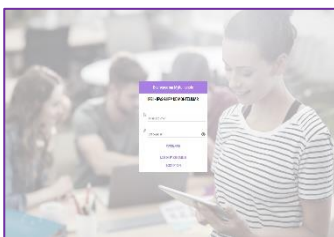
Donnant accès aux ressources numériques de
l'Université Grenoble-Alpes

<https://elffe.theia.fr/login>



Plateforme d'anglais

<https://www.mischool.fr/login/index.php>



Plateforme pour les cours

<https://montelimar.epsilon-informatique.net/MyKomunote/>



Plateforme de partage de ressources et de formation du
numérique en santé

<https://doors.univ-grenoble-alpes.fr/fr/>



LA FORMATION CLINIQUE : LES STAGES

La formation clinique des apprenants est coordonnée par la responsable des stages, Mme IMBERT.

Les stages sont affectés par l'institut. L'apprenant n'effectue aucune recherche à l'exception des deux derniers stages de 3^{ème} année, sous certaines conditions.



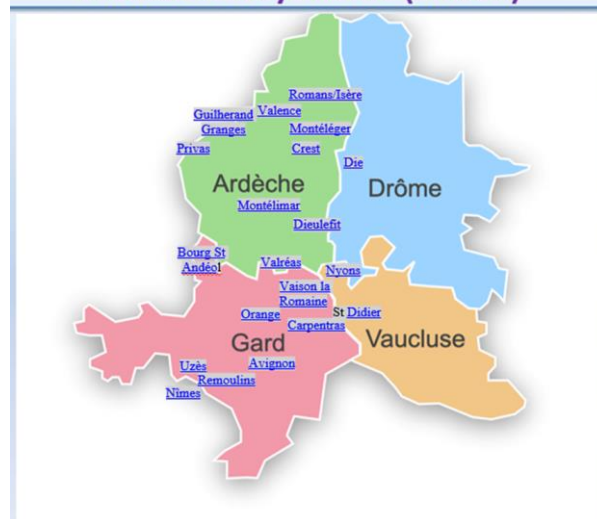
Agnès IMBERT

Référente coordination des Stages

La centre de formation a des conventions de stage sur les 4 départements de proximité. Cela représente :

- Environ 280 terrains de stage
- 30 établissements hospitaliers, publics et privés pour les stages de soins de courte durée
- 15 établissements « hors liste » regroupant les soins éducatifs et préventifs.
- 31 établissements hospitaliers et extrahospitaliers, publics et privés pour les stages de santé mentale et psychiatrie.
- 38 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.
- 60 cabinets d'infirmiers libéraux et centres de soins et 14 services de soins à domicile.
- Des terrains de stage à l'étranger possible au cours du semestre 4.

Stages en Soins de Courte Durée (SCD), en Soins de Longue Durée (SLD) et en Santé Mentale et Psychiatrie (SMPSY)



UN ACCOMPAGNEMENT SINGULIER ET ATTENTIF

LA PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

L'Institut, soucieux du bien-être de ses apprenants et apprenantes, a mis en place une veille sur les violences sexuelles et sexistes et désigné une **référente**.

Toute situation de violence doit être rapportée.



Katia DESFORGES
Référente VSS

LA PRISE EN CHARGE DU HANDICAP

« Le handicap n'est pas uniquement celui que l'on voit. »

Depuis 2023, l'Institut du GHPP de Montélimar est référencé avec la **labellisation H+**, délivrée par la Région Auvergne Rhône Alpes, gage de la qualité de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.



Un audit des bonnes pratiques est en cours par l'organisme certificateur.

Pour vous accompagner tout au long de votre scolarité, deux Cadres formatrices sont à votre écoute pour adapter votre cursus de formation à votre situation de handicap. N'hésitez pas à les rencontrer car des aménagements scolaires peuvent être mis en place pour fluidifier vos apprentissages en toute discrétion.

Leur contact :

referent-handicap-ifghpp@ghpp.fr

Amélie ROCHETTE
Référente Handicap



Nadine GAUBERT
Référente Handicap



LA VIE ÉTUDIANTE

ASSOCIATION LE BUREAU DES ÉTUDIANTS (BDE)

Le BDE est une association loi 1901 dont le but est d'organiser des regroupements entre les différents membres de l'IFSI-IFAS.

Ce bureau est renouvelé chaque année dans l'institut, le BDE est dirigé par un groupe d'élèves de deuxième année.

L'association organise différentes actions qui leur permettent par exemple de recueillir des fonds pour financer des activités extra-scolaires comme le bal de fin d'étude.



Action « crêpes » du BDE

ASSOCIATION SOLICARE

Solicare est une association loi 1901 dont le but est d'encourager et d'organiser la solidarité et l'entraide avec et pour les apprenants-e-s de l'Institut.

Le bureau, renouvelé chaque année, est composé d'élèves de chaque promotion.

La première action de l'association est la mise en place d'une banque alimentaire grâce à des dons collectés.

Le contact de Solicare est : solicare.ifs@ghpp.fr

LES REPAS

Deux salles de restauration sont à disposition des apprenants avec des réfrigérateurs, des micro-ondes, des étagères et des éviers.



Le patio

Le patio et la terrasse comportent 10 tables de pique-niques pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes par table.

Des distributeurs automatiques de boissons chaudes, sucreries et sandwiches sont également à disposition. Les apprenants peuvent déjeuner au **self du GHPP** (10 min. en voiture) et profiter du tarif préférentiel pour les apprenants de l'IFSI IFAS du GHPP : environ 5€ pour un repas complet.

→ La **carte Self restauration du GHPP** est à commander en ligne à la rentrée via notre site internet.

LA CARTE CARE

Depuis janvier 2025, une aide financière est versée par le CNOUS aux étudiants IDE éligibles (non financés).

20 € par mois si vous n'êtes pas boursier

40 € par mois si vous êtes boursier

La carte CARE - Pourquoi ? Combien ? Comment ?

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/aide-la-restauration-etudiante-3301>

Référente Carte Care pour l'IFSI : Aurélie SAOÛT - documentation@ghpp.fr



LE SERVICE SOCIAL

La **permanence** d'une assistante sociale du CROUS est assurée sur Montélimar, **uniquement sur rendez-vous**.

La demande de rendez-vous se fait en ligne sur le site :

<https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr> (CROUS : Grenoble Alpes / thème : service social)

A chaque rentrée un temps de présentation et d'échange est organisé entre l'assistante sociale et les nouveaux étudiants.

JOURNÉE D'ACCUEIL

À chaque rentrée l'IFSI-IFAS organise une journée d'accueil **sous forme de stands** pour informer les étudiants et élèves sur les **aides et services** auxquels ils ont accès et pour favoriser leur intégration et leur bien-être dans leur cadre formation, à Montélimar et dans l'Institut.

Sont présents des structures qui fournissent des services ou tarifs spécifiques pour les étudiants : médiathèque, librairie Baume, Montélibus, le pôle numérique d'Accès emploi services (ordinateurs reconditionnés), banques et assurances,...



CULTURE

Le **Pass'région jeunes** est distribué gratuitement par la Région pour tous les apprenants et apprenantes de **moins de 26 ans**.

Avec le Pass'Région, ils ou elles ont droit à :

- 5 places de cinéma à 1€,
- 30 € pour des spectacles,
- 8 € pour les livres « loisirs »
- l'accès gratuit et permanent à de nombreux musées,
- de la musique et des jeux vidéo en ligne.

Consulter le [guide des avantages](#).



Référente Pass'région pour l'IFSI-IFAS : Aurélie SAOÛT - documentation@ghpp.fr

SPORT

Avec le Pass'Région, les étudiants bénéficient de 30 € de réduction sur une licence sportive annuelle parmi plus de 80 disciplines.

Découvrir les infrastructures sportives montiliennes :

https://www.montelimar.fr/carte-interactive/?_sft_type-equipement=sport

Consultez l'annuaire des associations montiliennes :

<https://www.montelimar.fr/vie-associative/annuaire-des-associations/>



LOGEMENT

Il n'existe pas de résidence universitaire sur Montélimar. Nous mettons à votre disposition un classeur de locations de particuliers à particuliers réactualisé à l'accueil du centre de formation. Il est en libre-service et consultable par tous.



Les solutions d'aide au logement :

- Visale (ex-caution locative étudiants CROUS) : c'est une caution gratuite donnée par « Action Logement » au locataire/étudiant. Retrouvez tous les détails sur la page en lien.
- Mobili-Jeune est une aide permettant d'alléger la quittance de loyer.
- Loca-Pass permet de financer le dépôt de garantie pendant toute la durée de la location, la principale condition d'éligibilité à cette avance est d'avoir moins de 30 ans.

OFFRES D'EMPLOI EN COURS DE SCOLARITÉ

Des offres d'emploi sont disponibles sur l'espace numérique de travail THEIA.

La plateforme Hublo est un outil de gestion qui propose des remplacements AS :

- rendez-vous sur <https://hublo.com/fr>
- pour vous inscrire sur le GH Portes de Provence, le code est **GHPP26**.

INFORMATIONS PRATIQUES

STATIONNER À L'INSTITUT

Un parking est à disposition des apprenants et du personnel de l'institut à l'arrière du bâtiment.

Les **heures d'ouverture du parking** sont de :

de 7h30 à 9h30

de 12h à 14h



En dehors de ces horaires, une barrière ferme l'accès.

Pour sortir du parking la barrière à l'opposé de l'entrée se relève seule.

Si le parking de l'Institut est complet :

un parking GRATUIT derrière l'école du Bouquet est également accessible, à 300 mètres.

**LES PLACES DE PARKING EN ÉPIS À LA DROITE DE LA BARRIÈRE D'ENTRÉE
SONT STRICTEMENT RESERVÉES AU PERSONNEL DE L'INSTITUT.**

NOUS CONTACTER

IFSI / IFAS du GH Portes de Provence
3, Rue Général de Chabrilan - 26200 MONTELMAR
04 75 53 43 40

Secrétariat Général : ifsi-secretariat@ghpp.fr

Secrétariat Formation Infirmière : ifsi-dei@ghpp.fr

Secrétariat Formation Aide-soignante : ifsi-deas@ghpp.fr

Secrétariat Formation Continue : ifsi-formations@ghpp.fr

Le secrétariat est ouvert

aux apprenants de l'institut :

du lundi au vendredi (*hors période estivale*)
de 8h à 9h,
entre 13h et 14h
et de 16h à 17h.

aux publics extérieurs :

du lundi au vendredi (*hors période estivale*)
de 8h à 17h

Vous pouvez également vous rendre sur notre **site Internet** :

<http://ifsimontelimar.hautetfort.com/>

